

COMMUNE D'AMPLEPUIS - BUDGET PRIMITIF 2023

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023

- Un Débat d'Orientations Budgétaires préalable lors du Conseil Municipal du 07 Février 2023,
- Un Budget Primitif 2023, adopté lors du Conseil Municipal du 28 Mars 2023, composé d'un budget principal et de deux budgets annexes (Centre municipal de santé – ZAC de Coucy).

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2023

- Maintien de l'évolution des dépenses de fonctionnement,
- Maintien de la qualité du service public rendu
- Taux de fiscalité inchangés,

LE BUDGET PRINCIPAL :

BP 2023 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2022	BP 2023
011	Charges à caractère général	1 350 054.00 €	1 484 073.00 €
012	Charges de personnel	1 628 184.00 €	1 617 073.00 €
014	Atténuation de charges	3 100.00 €	4 000.00 €
65	Autres charges gestion courante	518 152.00 €	600 735.00 €
66	Charges financières	103 750.00 €	118 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	220 568.00 €	218 568.00 €
022	Dépenses imprévues	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement	173 230.00 €	60 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	545 906.00 €	500 188.00 €
		4 542 944.00 €	4 602 637.00 €

RECETTES		BP 2022	BP 2023
002	Excédent antérieur reporté Fonc	- €	162 500.00 €
013	Atténuation de charges	50 000.00 €	55 500.00 €
70	Produits des services	141 414.00 €	152 100.00 €
73	Impôts et taxes	2 479 802.00 €	2 686 421.00 €
74	Dotations et participations	1 222 663.00 €	1 102 389.00 €
75	Autres produits gestion courante	41 290.00 €	103 170.00 €
76 - 77	Produits financiers et exceptionnels	14 498.00 €	97 788.00 €
041 - 042	Opérations d'ordre entre section	593 277.00 €	242 769.00 €
		4 542 944.00 €	4 602 637.00 €

Les taux d'imposition ne sont pas augmentés pour 2023	TAUX
Taxe sur le foncier bâti (intégration du taux départemental 11.03% au taux communal 16.66%)	27.69 %
Taxe sur le foncier non bâti	36.43 %
Taxe habitation sur résidence secondaire	10.43 %

L'épargne brute est en hausse en 2023, malgré une hausse attendue des charges à caractère générale, mais atténuée grâce au contrôle de la masse salariale et en recette par la revalorisation des bases d'impositions

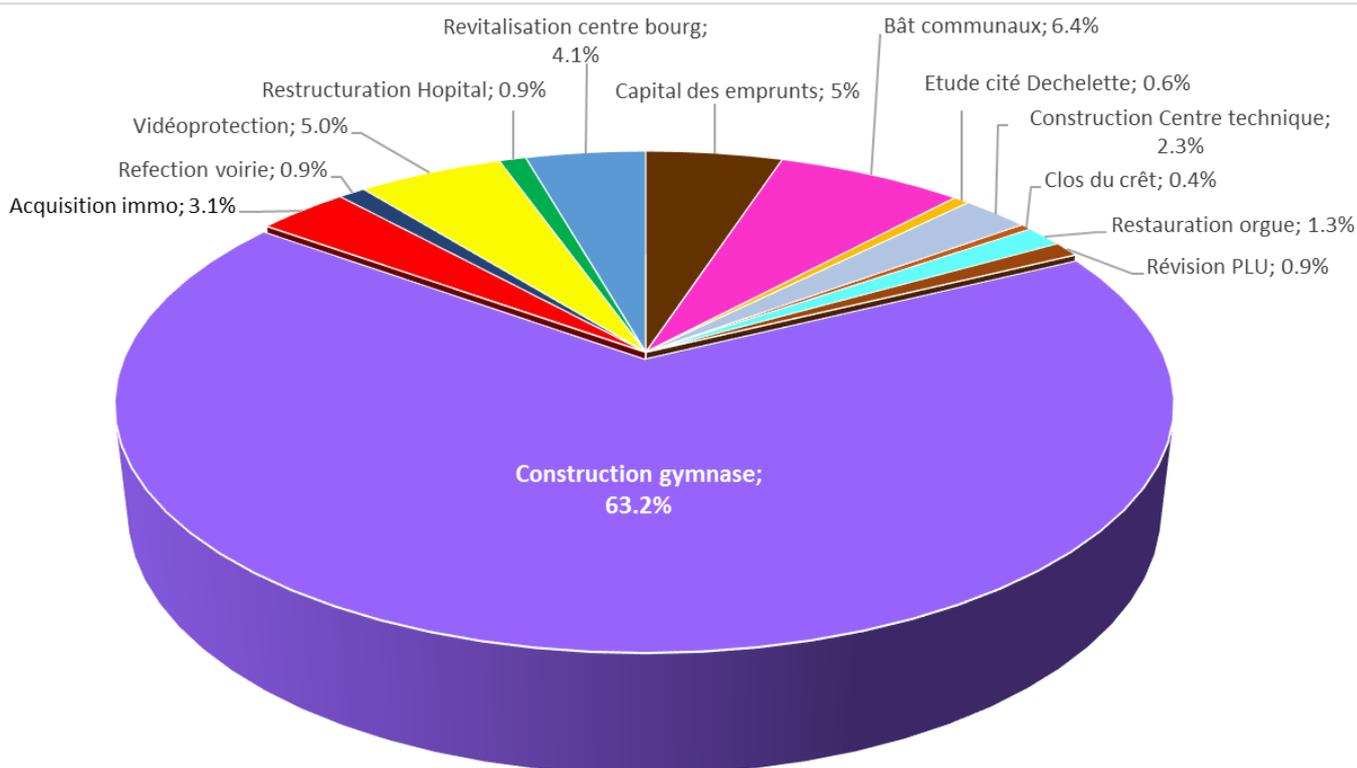
	BP 2022	BP 2023
Dépenses réelles de fonctionnement	3 823 808 €	4 042 449 €
Recettes réelles de fonctionnement	3 949 667 €	4 359 868 €
Epargne brute	125 859 €	317 419 €

Le niveau d'investissement reste important en 2023 (fin des travaux de la construction du Gymnase) :

	BP 2022	BP 2023
Dépenses d'équipement	5 177 982.40 €	5 161 279.00 €

Les dépenses d'équipement au BP 2023 :

MONTANT	Opération d'investissement 2023	en %
254 200.00 €	Capital des emprunts	5%
13 726.05 €	quartier place de l'Industrie	0%
346 976.72 €	réparation bât. communaux	6%
30 000.00 €	Etude cité Dechelette	1%
125 852.92 €	Construction Centre technique	2%
58 449.40 €	raccordement réseau ENEDIS	1%
15 000.00 €	Cimetière	0%
60 000.00 €	Climatisation Centre de Santé	1%
21 200.00 €	Aménagement clos du crêt	0%
30 830.40 €	Equipement voirie	1%
5 000.00 €	Achat véhicule	0%
71 521.12 €	Restauration orgue Eglise	1%
50 486.31 €	Révision PLU	1%
11 500.00 €	Matériel technique	0%
3 423 384.22 €	Construction gymnase	63%
170 000.00 €	Acquisition immobilière	3%
104 892.00 €	étude site Musée / Les Glycines	2%
50 066.00 €	Refection voirie	1%
270 398.66 €	Installation vidéoprotection	5%
50 000.00 €	Etude restructuration Hôpital	1%
223 170.52 €	Revitalisation centre bourg	4%
28 824.68 €	divers	1%



Récapitulatif des principales dépenses d'équipement en 2023

L'ETAT DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2023

Au 1er janvier 2023, l'encours global de dette s'élève à 2 971 354.10 € dont :

- Taux fixe garanti	2 062 145.02 €
- Taux fixe bonifié	909 209.08 €

La gestion de dette de la Ville est exclusivement constituée de produits financiers sans risques et est donc répertoriée en A1/A2 selon le classement Gissler.

BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTE 2023 :

Le budget annexe « Centre Municipal de Santé » s'équilibre à 961 690 € en fonctionnement et 69 703.00 € en investissement, soit un budget total de 1 031 393 €.

BUDGET ANNEXE ZAC DE COUCY 2023 :

Le budget annexe « ZAC de COUCY » en suréquilibre à 644 028.00 € en recettes et 570 851.00 € en dépenses en fonctionnement et équilibré à 400 611.00 € en investissement, soit un budget total de 1 044 639.00 € en recettes et 971 462.00 € en dépenses.

C.C.A.S. D'AMPLEPUIIS – BUDGET PRIMITIF 2023

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

BUDGET PRINCIPAL 2023:

Section de fonctionnement

- Dépenses	23 588.00 €
- Recettes	23 588.00 €

Section d'investissement

- Dépenses	12 678.00 €
- Recettes	12 678.00 €